



Rejoindre Gîtes de France Conditions tarifaires 2024



UN ABONNEMENT D'UN AN

Votre abonnement est une cotisation à l'association de votre département qui couvre :

- La labellisation de votre hébergement
- La mise en ligne de votre annonce sur www.gites-de-france.com et les sites partenaires
- Le kit du labellisé : album photo professionnel, panneau de façade, documents d'accueil client, traduction des descriptifs, modération des avis clients, facturier
- L'accompagnement au quotidien pour toutes les questions relatives à votre activité
- Un outil de gestion de vos réservations
- Des partenariats locaux et nationaux

Rejoignez le pionnier du tourisme chez et par l'habitant !

pour plus d'informations, contactez notre équipe de terrain

proprietaires@gites-de-france-bfc.com - 03 80 45 97 19

4A rue Marguerite Yourcenar - 21 000 DIJON

LE CHOIX DE VOTRE COMMERCIALISATION



Tarifs pour une maison d'hôtes

Planning de réservations

**FORMULE
SÉRÉNITÉ**

Exclusivité
Gîtes de France

**FORMULE
LIBERTÉ**

Partagé et synchronisé
avec toutes les plus grandes
plateformes

Commission Classique

8 %

8 %

Commission Apporteur d'Affaire
(vous fournissez le contact du client, nous gérons la réservation)

5 %

×



Tourisme responsable
made in France

Parrainez un gîte ou maison
d'hôtes et obtenez
-100€
sur votre abonnement annuel

8.33€ / mois
ou 100€ / an

16.67€ / mois
ou 200€ / an

Engagement annuel.
Première année : proraté selon la date d'entrée